

Les participants

Collectivités

- M. Chéneau Mairie de Donges
- M. Klein Mairie de Donges
- M. Delalande Mairie de Donges
- Mme Delalande CARENE

Enseignement

Associations

- M. Le Gal ARSGT
- M. Veiga Association Bonne Nouvelle

Riverains

- M. Landreau Riverain
- M. Gerbaud Riverain
- M. Vignaud Riverain secteur Chevigné-Haut Gas
-

Raffinerie

- M. Billant Directeur
- M. Cortet Secrétaire général
- Mme Deschamps Responsable Communication
- Mme Louis Communication
- M. Chatel Service Environnement
- Mme Berthé Consultante B Side

Absents : M. Dannequin (Collège Arthur Rimbaud), Mme Mériaux (Ecole Saint-Joseph), Mme Vautey (Ecole Aimé Césaire), M. Morice (OSCD), M. Nicolas (Riverain), M. Plateaux (riverain), M. Gallet (ADZRP).

Ordre du jour de la réunion

1. Bilan du Grand Arrêt 20192
2. Présentation du dispositif de surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement de la raffinerie
- Total de Donges3
3. Bilan des plaintes – période janvier - mai 20195
4. Communication de la raffinerie6

Prochaine réunion : mercredi 16 octobre 2019 à 18h / Raffinerie

Synthèse des échanges de la réunion :

1. Bilan du Grand Arrêt 2019

Le Grand Arrêt 2019 était prévu pour se dérouler du 23 avril au 28 juin 2019, dont un mois de travaux du 15 mai au 15 juin.

Dans les faits, les travaux ont pris un peu de retard suite à identification de travaux supplémentaires sur le FCC. Les travaux se termineront le 21 juin et la phase de redémarrage sera enclenchée la semaine suivante.

A noter : il existe une séquence de démarrage, les unités devant être remises en route les unes après les autres dans un ordre précis.

Il prévoyait un **arrêt complet de la plateforme** :

- 50% des unités, dont le FCC, en grand arrêt (arrêt réglementaire tous les 6 ans : contrôles, inspections, maintenance, tests systèmes d'alarmes et sécurités, investissements...)
- Arrêt complet pour profiter du Grand Arrêt pour faire d'autres arrêts techniques sur d'autres unités.

Chiffres clés du GA 2019 :

- 200 entreprises intervenantes
- 2 500 personnes en moyenne sur le site, 3 000 en période de pointe.
- 50% des salariés intervenants viennent d'autres régions : les entreprises locales n'ont pas la capacité à faire face à un tel afflux d'activités qui ne se produit que tous les 6 ans ; des entreprises se sont spécialisées dans les grands arrêts et font la tournée des sites en Europe.
- 600 000 heures travaillées, soit **l'équivalent de 360 emplois à plein temps sur l'année**.
- **57,2 millions d'euros** (dont 6,6 millions d'euros de projets de modernisation, en particulier toutes les connexions pour les futures unités du projet Horizon).

Sécurité :

Le bilan sécurité est **très satisfaisant**, avec **0 arrêt de travail**. Ce résultat est lié à un travail et un engagement colossaux de toutes les équipes, pour s'assurer du bon alignement de l'ensemble des intervenants sur les attendus de la raffinerie.

A noter en 2019 : **l'accent a été mis sur l'identification, le partage et la valorisation des bonnes pratiques**, en complément des sanctions pour les manquements constatés.

Logistique :

- Restauration : 5800 repas chauds et 4000 sandwiches ont été servis sous chapiteau par le prestataire de la cantine de la plateforme.
- 4200 baguettes ont été achetées **auprès des boulangers de Donges**.

Echanges

Question – Riverain : En quoi consiste le réveil musculaire, mentionné dans la liste des actions sécurité ?

Réponse – Raffinerie : Il s'agit d'une activité d'échauffement des équipes avant la mise au travail, qui permet à la fois d'éviter les accidents physiques grâce à l'échauffement des muscles avant l'effort, mais aussi de créer un moment de réunion entre une équipe et son responsable en début de journée, une bonne occasion de transmettre les messages Sécurité. C'est une nouveauté du Grand Arrêt 2019.

Question – Riverain : Que s'est-il passé dans la nuit du 17 au 18 juin (bruit) ?

Réponse – Raffinerie : Pas de réponse immédiate, la réponse sera donnée ultérieurement après investigations. A noter : les redémarrages ont toujours lieu en journée.

Question – Riverain : Y-a-t-il eu des imprévus lors du GA ?

Réponse – Raffinerie : Oui, des travaux supplémentaires ont dû être faits sur le FCC

2. Présentation du dispositif de surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement de la raffinerie Total de Donges.

Présentation par Pauline Baron- Penon et Gilles Levigoureux, Air Pays de la Loire.

Rappel : Air Pays de la Loire est une association agréée par le ministère de l'Environnement, existant depuis 38 ans. Elle pilote un réseau de surveillance de la qualité de l'air, dont les données sont publiées sur le site web. Sa gouvernance multipartite, sous la règle 1 collège = 1 voix, garantit son indépendance.

Dispositif de surveillance en Basse-Loire :



Les capteurs permettent de mesurer : le SO₂, l'hydroxyde d'azote, le H₂S et les particules fines.

Les stations de mesure fonctionnent 24h/24 en automatique. Les données parviennent :

- Tous les ¼ d'heure à Air Pays de la Loire
- Toutes les 10 secondes à la raffinerie.

Les seuils réglementaires (décret 2010) :



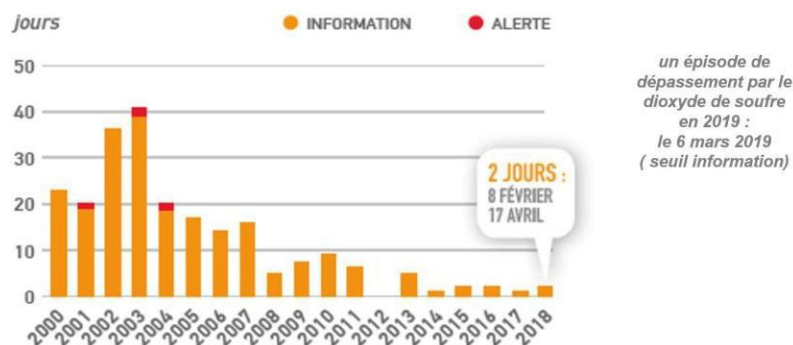
Le dispositif d'information :

Lorsqu'un dépassement de seuil survient :

- Le cadre d'astreinte d'Air Pays de la Loire (7j/7, 7h-19h) se rend au siège d'Air Pays de la Loire pour vérifier l'information et entamer, le cas échéant, la procédure d'information.
- Il rédige un communiqué.
- Il adresse ce communiqué par fax à la DREAL et par mail aux industriels et aux relais (collectivités, médias, organismes de santé, enseignement...)
- Il poste ce communiqué sur le site web.
- Le grand public est ainsi informé via le site web et via les relais.

Historique du nombre de jours de dépassement des seuils

Historique du nombre de jours de dépassement du seuil d'information ou d'alerte pour le SO₂



A retenir : le nombre de jours de dépassement de seuils a été drastiquement réduit en 15 ans. Aucun dépassement du seuil d'alerte ne s'est produit depuis 2004. En 2019, à date, seul un dépassement du seuil d'information s'est produit.

Focus sur l'épisode du 6 mars 2019

Au travers d'une série de schémas temporels, il est démontré que, dans un cas comme celui du 6 mars 2019, la situation est déjà revenue à la normale en termes de niveau d'émission des unités lorsque Air Pays de la Loire émet son communiqué de déclenchement du seuil d'information.

Ceci est dû au fait que :

- La raffinerie suit en temps réel les données des capteurs et met en œuvre des actions immédiates dès lors qu'une hausse de la concentration est constatée, afin de rétablir la situation au plus vite.
- Air Pays de la Loire, de son côté, reçoit les données tous les ¼ d'heure ET ne peut déclencher un seuil d'information que lorsque la moyenne de concentration sur une heure est supérieure au seuil réglementaire. Il n'est pas rare que la moyenne atteigne le seuil alors que la concentration instantanée est déjà en train de baisser. En outre, une fois le seuil dépassé, le temps de rédaction et de diffusion du communiqué peut aller jusqu'à 1h30.

Enfin, la communication sur la fin de l'épisode ne peut avoir lieu qu'après 2 heures consécutives sans que la moyenne horaire ne dépasse le seuil. Le 6 mars, par exemple, la fin d'épisode n'a pu être constatée qu'à 14h45, alors que la concentration instantanée était redescendue en-dessous des 300 à 12h. Il faut compter encore une heure pour l'envoi du communiqué de fin d'épisode.

Zoom sur le système Cedralis, utilisé pour la première fois le 6 mars 2019 par la mairie

La mairie fait le constat que l'envoi des sms via Cedralis a créé la confusion, du fait notamment de messages perçus comme alarmistes et vont être revus. M. Chéneau souligne que, dans le langage commun, on confond alerte et

information, ce qui complique la tâche en matière de communication sur ces sujets. Quelques questions se posent : en cas de dépassement du seuil d'information, comment alerter uniquement les personnes concernées (fragiles) sans inquiéter toute la ville ?

Bilan des plaintes – période janvier - mai 2019

48 plaintes, dont :

- 52% sont liées aux arrêts / démarrages des unités.
 - o Bruits / lumières liés aux torches
 - o Odeurs liées aux mises à dispositions
 - o Démarrage unités
 - o Difficultés à limiter la puissance de la Tag CH8
- 18% ont des causes externes à la raffinerie :
 - o Torche Elengy
 - o Odeurs avec vents contraires (Pornichet, Paimboeuf)
 - o Circulation de PL sur de petites routes (blocage gilets jaunes)
 - o Inquiétude sur la présence d'une grue sur le site.
- 2 seulement ont une origine non identifiée, ce qui montre la progression de la raffinerie dans sa capacité à identifier les causes des plaintes, grâce à une amélioration des process et à une très forte mobilisation des salariés.

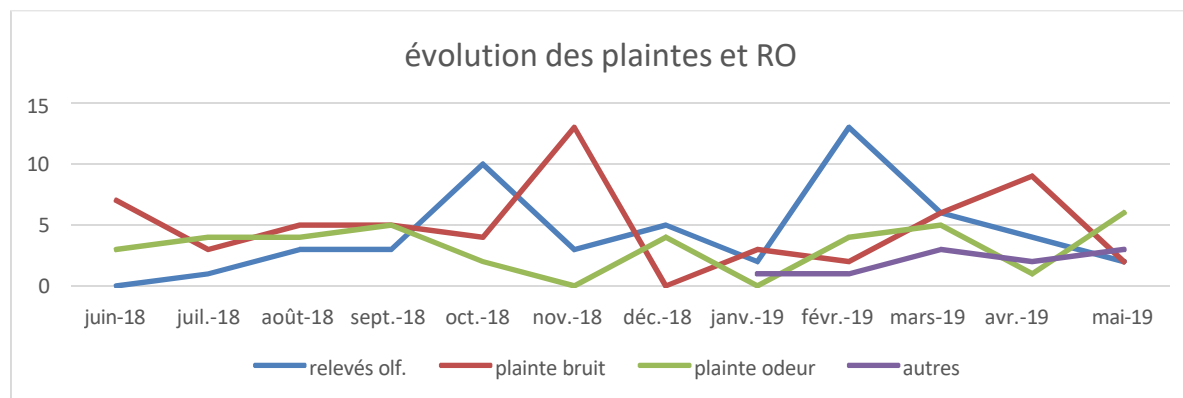
Point sur les mesures techniques de lutte contre les nuisances olfactives :

- Pas de nouvelle mise en œuvre depuis la réunion précédente
- Prévues :
 - o Couverture d'un 2^e décanteur (fin juin 2019), puis mesure d'efficacité avant éventuel déploiement.
 - o Soupape de respiration sur ballon de torche (2^e semestre 2019)
 - o Modification des événements de bacs : au fur et à mesure des travaux sur plusieurs années.

Point sur les mesures techniques de lutte contre les nuisances sonores :

- Réalisé au GA19 :
 - o Révision générale du compresseur FCC
 - o Modification d'un nez de torche Est
- A venir :
 - o Démarrage de la nouvelle chaudière début juillet / => préalable à l'arrêt de la TAG CHAUD 8 (obj. : Fin 2019), émissaire de bruit principal à l'heure actuelle.
 - o Installation des panneaux acoustiques FCC (obj. : 3T2019)
 - o Réfection de la détente vapeur après fiabilisation de la nouvelle chaudière (Fin 2019)

Evolution du nombre de plaintes dans le temps



- Un niveau de plaintes toujours élevé.
 - Des sources de plaintes qui évoluent en fonction de l'avancée des projets (ex : la raffinerie charge toujours autant de bateaux mais ne reçoit plus aucune plainte liée à ce sujet).
- ➔ Une nouvelle recherche des sources d'émissions sera lancée dès la réalisation des projets structurants.

3. Communication de la raffinerie

Maison du projet : elle est prévue pour être ouverte à l'automne (octobre).

Newsletter :

La première newsletter a été éditée et distribuée en boîtes aux lettres.

Durant l'été, Aimé Tripon, qui travaille au service communication, va mener une enquête auprès des habitants de Donges, en porte-à-porte, pour connaître leur avis sur cette lettre.

Réactions et autres suggestions :

Intéressant, important de montrer que la raffinerie s'ouvre aux habitants.

Ça montre que la raffinerie ne vit pas dans le secret.

Question autour du titre : pourquoi newsletter et pas lettre d'information ?